

# Capacité d'Animateur

## Temps d'Activités Péri-scolaires



## Activités et jeux éducatifs sportifs



# UFOLEP TOUS LES SPORTS AUTREMENT

## NOTRE IDENTITÉ

- Une fédération affinitaire multisports
- Un projet sportif d'éducation populaire au sein de la Ligue de l'enseignement
- 390 000 licenciés, hommes et femmes responsables engagés dans des projets associatifs et citoyens
- Un réseau de 9 000 associations fédérées par des comités départementaux et régionaux
- Une offre de loisirs sportifs, de l'initiation à une compétition respectueuse des différences, ouverts à tous, facteurs de bien-être actif et de lien social
- Des compétences reconnues, du bénévole au professionnel, et des formations adaptées
- Une dimension internationale sur des thématiques transversales (sport pour tous et santé)

## UFOLEP

Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

3 rue Récamier

75341 Paris cedex 07

Tél : 01 43 58 97 71

[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)



## **Préambule**

La réforme des rythmes scolaires, en école primaire, crée de nouveaux profils d'encadrement des enfants, dans des temps périscolaires.

Devant cette situation nouvelle, l'UFOLEP, fédération sportive multisport, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, met à disposition des décideurs municipaux et de leurs animateurs, une formation et une qualification qui se veulent adaptées aux réels besoins des communes et surtout des enfants.

## **Public ciblé :**

Les responsables de structures et les animateurs appelés à intervenir dans les organisations municipales et/ou associatives, concernées par ce dispositif : élus, parents, grands-parents, chômeurs, tous volontaires

## **Offre :**

- ✓ Une formation adaptée aux besoins identifiés.
- ✓ Une certification, légitimant la capacité à animer les temps périscolaires, en sécurité et avec une préoccupation éducative respectueuse des besoins de l'enfant.

## **Contenu de formation :**

**Objectif** : être capable d'animer des séances d'activités et de jeux éducatifs sportifs, en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers.

**Objectif intermédiaire 1** - Le contexte institutionnel du dispositif « Nouveaux rythmes scolaires »

**Oi.2** - Les relations avec les enseignants

**Oi.3** - Les aspects psychologiques liés au public accueilli : connaissance de l'enfant, ses besoins, ses attentes.

**Oi.4** - Les attentes des parents

**Oi.5** - La programmation des activités proposées

**Oi.6** - Les fondamentaux de l'animation sportive

**Oi.7** - La sécurité dans les pratiques

**Oi.8** - La découverte de jeux éducatifs sportifs et une mise en situation d'animation

**Oi.9** - Une formation au secourisme - PSC1 (Prévention Secours Citoyens 1<sup>er</sup> niveau).

**Oi.10** - Une mise en situation d'animation sur le lieu d'intervention pour attribution de la certification

## **Encadrement de la formation :**

Formateurs professionnels et bénévoles, proches de l'enseignement et agréés par l'UFOLEP.

## **Concept de la formation :**

- ✓ Formation théorique et pratique : 2 jours (14 heures)
- ✓ Formation au secourisme PSC1 : 1 jour (7 heures).

## **Evaluation et certification :**

Les stagiaires seront évalués au cours de la formation (implication, sens de la responsabilité, compétences). L'évaluation finale sera attribuée après 10 heures d'intervention, *in situ*, sur avis du responsable de la structure d'accueil.

## **Coût :**

3 jours de formation y compris la PSC1 et 3 déjeuners (sur place) - 300 € (250 € si PSC1 acquise précédemment.)

## **Dates des formations :**

Lundi 13 et Mardi 14 avril 2015 à Chambéry.



Objectif général	Etre capable d'animer des séances d'activités et de jeux éducatifs sportifs, en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers	
<b>Oi. 1</b> Objectif intermédiaire	<b>LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL DU DISPOSITIF « NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES »</b>	<i>Oi. 1.1</i> – Etre Capable d'intégrer et de respecter la loi <i>Oi. 1.2</i> – EC d'appliquer les directives du Ministère de l'Education Nationale <i>Oi. 1.3</i> – EC d'appliquer les directives de la direction des Services Académiques <i>Oi. 1.4</i> – EC de prendre en compte les attentes de l'employeur et de respecter la tutelle hiérarchique. <i>Oi. 1.5</i> – EC d'intégrer une équipe d'animation
<b>Oi. 2</b>	<b>LES RELATIONS AVEC LES ENSEIGNANTS</b>	<i>Oi. 2.1</i> - EC d'intégrer les informations concernant les enfants <i>Oi. 2.2</i> - EC de s'adapter à l'utilisation des locaux scolaires <i>Oi. 2.3</i> - EC de participer à des bilans intermédiaires
<b>Oi. 3</b>	<b>LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES LIES AU PUBLIC ACCUEILLI</b>	<i>Oi. 3.1</i> - EC d'approfondir la connaissance de l'enfant – généralités <i>Oi. 3.2</i> - EC d'identifier les besoins selon l'âge <i>Oi. 3.3</i> - EC de prendre en compte les attentes des enfants <i>Oi. 3.4</i> - EC d'identifier les fondamentaux de la socialisation. <i>Oi. 3.5</i> - EC de faire partager le positionnement de l'autorité
<b>Oi. 4</b>	<b>LES ATTENTES DES PARENTS</b>	<i>Oi. 4.1</i> - EC d'établir les relations avec les parents <i>Oi. 4.2</i> - EC de favoriser la communication <i>Oi. 4.3</i> - EC de prendre en compte les demandes
<b>Oi. 5</b>	<b>LE CHOIX ET LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES PROPOSEES</b>	<i>Oi. 5.1</i> - EC d'identifier les espaces d'évolution et d'adapter les offres d'activités <i>Oi. 5.2</i> - EC de planifier et de faire évoluer le programme des offres en fonction des réponses des enfants et des contingences locales
<b>Oi. 6</b>	<b>LES FONDAMENTAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE</b>	<i>Oi. 6.1</i> - EC de proposer une animation ludique attractive <i>Oi. 6.2</i> - EC de préserver l'aspect éducatif du jeu <i>Oi. 6.3</i> - EC d'évaluer le degré de participation et le ressenti des enfants et de proposer, éventuellement, des remédiations.
<b>Oi. 7</b>	<b>LA SECURITE DANS LES PRATIQUES</b>	<i>Oi. 7.1</i> - EC d'identifier les possibles conduites à risque chez les enfants <i>Oi. 7.2</i> - EC de garantir la sécurité de la pratique
<b>Oi. 8</b>	<b>LA DECOUVERTE D'ACTIVITES ET DE JEUX EDUCATIFS SPORTIFS ET LA MISE EN SITUATION D'ANIMATION</b>	<i>Oi. 8.1</i> - EC de s'approprier les codes et la pratique de jeux sportifs diversifiés, adaptés à l'âge des enfants et aux structures d'accueil. <i>Oi. 8.2</i> - EC d'identifier et de valoriser le caractère éducatif des activités proposées <i>Oi. 8.3</i> - EC de mettre en place des situations aménagées <i>Oi. 8.4</i> - EC d'évaluer la pratique et de proposer des remédiations <i>Oi. 8.5</i> - EC d'offrir un accueil et une relation en concordance avec l'aspect ludique de l'activité
<b>Oi. 9</b>	<b>LA FORMATION AU SECOURISME - PSC1 (PREVENTION SECOURS CITOYENS 1<sup>ER</sup> NIVEAU).</b>	<i>Oi. 9.1</i> - EC d'intégrer le programme officiel du Ministère de l'Intérieur <i>Oi. 9.2</i> - EC de satisfaire aux exigences de la PSC1
<b>Oi. 10</b>	<b>LA MISE EN SITUATION D'ANIMATION SUR LE LIEU D'INTERVENTION AVANT LA CERTIFICATION</b>	<i>Oi. 10.1</i> - EC de mettre en place une situation d'animation <i>Oi. 10.2</i> - EC d'établir et d'entretenir la relation avec le responsable de la structure. <i>Oi. 10.3</i> - EC de satisfaire aux critères de l'évaluation certificative <i>Oi. 10.4</i> - EC de gérer son livret de formation et de certification.

**La certification sera délivrée par le Pôle Formation national UFOLEP, sur proposition du Comité départemental.**



Objectif général	Etre capable d'animer des séances d'activités et de jeux éducatifs, en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers	
Oi. 1 Objectif intermédiaire	<b>LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL DU DISPOSITIF « NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES »</b>	
	Oi.1.1 – Etre Capable d'intégrer et de respecter la loi	Les documents officiels L'esprit de la loi
	Oi.1.2 – EC d'appliquer les directives du Ministère de l'Education Nationale	Les décrets d'application nationaux
	Oi.1.3 – EC d'appliquer les directives de la direction des Services Académiques	Les applications locales
	Oi.1.4 – EC de prendre en compte les attentes de l'employeur et de respecter la tutelle hiérarchique.	Les prérogatives des mairies dans l'organisation du temps périscolaire Le statut des intervenants
	Oi.1.5 – EC d'intégrer une équipe d'animation	Les relations dans le collectif d'intervenants La mutualisation des moyens
	<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Textes officiels sur les nouveaux rythmes scolaires</li> <li>✓ Argumentaire synthétique fondateur de la loi</li> <li>✓ Les dispositions départementales</li> <li>✓ Un exemple d'organisation locale</li> </ul>		

Oi. 2	<b>LES RELATIONS AVEC LES ENSEIGNANTS</b>	
	Oi.2.1 - EC d'intégrer les informations concernant les enfants	Comment obtenir les renseignements utiles à un bon accueil collectif et individuel des enfants
	Oi.2.2 - EC de s'adapter à l'utilisation des locaux scolaires	Le partage et le respect des locaux mis à disposition
	Oi.2.3 - EC de participer à des bilans intermédiaires	Comment entretenir de bonnes relations avec les enseignants et les personnels de l'école
	<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fiche de renseignements sommaires sur les enfants accueillis</li> <li>✓ Un exemple d'organisation locale</li> <li>✓ Fiche de synthèse de bilan périodique</li> </ul>		



Objectif général	Etre capable d'animer des séances d'activités et de jeux éducatifs, en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers	
Oi. 3 Objectif intermédiaire	<b>LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES LIES AU PUBLIC ACCUEILLI</b>	
	<b>Oi.3.1 - EC d'approfondir la connaissance de l'enfant</b>	Les généralités de la psychologie de l'enfant
	<b>Oi.3.2 - EC d'identifier les besoins selon l'âge</b>	Les étapes de la croissance et l'évolution des besoins
	<b>Oi.3.3 - EC de prendre en compte les attentes des enfants</b>	Comment être vigilant aux attentes des enfants, les anticiper, les prendre en compte
	<b>Oi.3.4 - EC d'identifier les fondamentaux de la socialisation.</b>	L'activité ludique comme support à une éducation citoyenne
	<b>Oi.3.5 - EC de faire partager le positionnement de l'autorité</b>	La relation enfant/adulte
<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b> ✓ Fiche synthétique sur l'enfant à l'âge de l'école primaire – son évolution – les attentes et les besoins ✓ Fiche sur l'acte éducatif dans le jeu ✓ Fiche sur le positionnement de l'adulte dans ses missions		

Oi. 4	<b>LES ATTENTES DES PARENTS</b>	
	<b>Oi.4.1 - EC d'établir les relations avec les parents</b>	La démarche pour établir la relation parents/animateur
	<b>Oi.4.2 - EC de favoriser la communication</b>	La démarche pour une communication qui entretient la relation
	<b>Oi.4.3 - EC de prendre en compte les demandes</b>	La capacité d'écoute – la capacité d'analyse – la capacité d'adaptation de l'offre d'activités aux demandes.
<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b> Fiche synthétique sur les relations à créer avec les parents et leur prise en compte		



Objectif général	Etre capable d'animer des séances d'activités et de jeux éducatifs, en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers	
Oi. 5 Objectif intermédiaire	<b>LE CHOIX ET LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES PROPOSEES</b>	
	<b>Oi.5.1 - EC d'identifier les espaces d'évolution et d'adapter les offres d'activités</b>	Faire définir par la Mairie le cadre de l'animation et le matériel mis à disposition. Etablir un catalogue d'activités réalisables, en sécurité et conservant un caractère ludique et éducatif
	<b>Oi.5.2 - EC de planifier et de faire évoluer le programme des offres en fonction des réponses des enfants et des contingences locales</b>	Proposer un programme adapté aux conditions d'accueil Evaluer la pratique des enfants, faire évoluer son programme et lui conserver un aspect attractif.
	<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Document catalogue d'activités réalisables</li> <li>✓ Calendrier de programmation</li> <li>✓ Fiche de critères d'évaluation</li> </ul>	

Oi. 6	<b>LES FONDAMENTAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE</b>	
	<b>Oi.6.1 - EC de proposer une animation ludique attractive</b>	Les composantes d'une animation
	<b>Oi.6.2 - EC de préserver l'aspect éducatif de l'activité</b>	La permanence du caractère éducatif dans les activités
	<b>Oi.6.3 - EC d'évaluer le degré de participation et le ressenti des enfants</b>	L'observation, l'évaluation et la régulation des activités pour une adaptation optimale
<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b> <i>Fiche/guide proposant des éléments de réflexions, pour des interventions optimisées</i>		



Objectif général	Etre capable d'animer des séances d'activités et de jeux éducatifs, en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers	
Oi. 7 Objectif intermédiaire	<b>LA SECURITE DANS LES PRATIQUES</b>	
	<b>Oi.7.1 - EC d'identifier les possibles conduites à risque chez les enfants</b>	Se renseigner, observer et réguler les comportements mettant en danger l'enfant, ses partenaires d'activité et les tiers
	<b>Oi.7.2 - EC de garantir la sécurité de la pratique</b>	Choisir des activités adaptées aux capacités des enfants Utiliser du matériel et un environnement adaptés aux activités pratiquées Etablir, expliquer et faire respecter les règles de pratique dans chaque activité
	<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b> <i>Etablir pour chaque activité, un document sur les règles de pratique et la sécurité adaptée. Il donnera des conseils sur la démarche d'apprentissage et de progression appliquée à chaque activité.</i>	

Oi. 8	<b>LA DECOUVERTE D'ACTIVITES ET DE JEUX EDUCATIFS SPORTIFS ET LEUR MISE EN SITUATION D'ANIMATION</b>	
	Mise en pratique des données théoriques acquises dans les modules précédents. Le choix des activités supports sera fait par les formateurs.	
	<b>Oi.8.1 - EC de s'approprier les codes et la pratique de jeux sportifs diversifiés, adaptés à l'âge des enfants et aux structures d'accueil.</b>	
	<b>Oi.8.2 - EC d'identifier et de valoriser le caractère éducatif des activités proposées</b>	
	<b>Oi.8.3 - EC de mettre en place des situations aménagées</b>	
	<b>Oi.8.4 - EC d'évaluer la pratique et de proposer des remédiations</b>	
	<b>Oi.8.5 - EC d'offrir un accueil et une relation en concordance avec l'aspect ludique de l'activité</b>	
<b>DOCUMENTS SUPPORTS</b> <i>Pour chaque activité, un document sur les règles de pratique et la sécurité adaptée, sera fourni. Il donnera des conseils sur la démarche d'apprentissage et de progression appliquée à chaque activité.</i>		

Oi. 9	<b>LA FORMATION AU SECOURISME - PSC1 (PREVENTION SECOURS CITOYENS 1<sup>ER</sup> NIVEAU).</b>	
	<b>Oi.9.1 - EC d'intégrer le programme officiel du Ministère de l'Intérieur</b>	
	<b>Oi.9.2 - EC de satisfaire aux exigences de la PSC1</b>	
<b>DOCUMENT SUPPORT</b> <i>Le memento PSC1</i>		

Oi. 10	<b>LA MISE EN SITUATION D'ANIMATION SUR LE LIEU D'INTERVENTION POUR ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION</b>	
	<b>Oi.10.1 - EC de mettre en place des situations d'animation</b>	
	<b>Oi.10.2 - EC d'établir et d'entretenir la relation avec le responsable de la structure.</b>	
	<b>Oi.10.3 - EC de satisfaire aux critères de l'évaluation certificative</b>	
	<b>Oi.10.4 - EC de gérer son livret de formation et de certification.</b>	
<b>DOCUMENT SUPPORT</b> <i>Une grille d'observation et d'évaluation sera fournie à la structure d'accueil du stagiaire</i>		



## Les modules et les formateurs

Oi	Thèmes	Formateurs	Durée	Lieu	
Oi.1	Le contexte institutionnel du dispositif	M. Gillette – Professeur des écoles Secrétaire Général - FOL 73	30 mn	FOL	
Oi.2	Les relations avec les enseignants		30 mn		
Oi.3	Connaissance de l'enfant	M. Pajean – Professeur des écoles - CPC – Formatrice UFOLEP - Animatrice USEP F. Thibal – Professeur des écoles – Rééducatrice – Formatrice UFOLEP – Animatrice USEP G. Lavy – Elu et Formateur UFOLEP	2 h.		
Oi.4	Les attentes des parents	E. Dally – Professeur des écoles Délégué aux séjours éducatifs - FOL 73 Elu au CD UFOLEP	30 mn		
Oi.5	La programmation	Ph. Moscarola – Professeur des écoles Délégué à la culture – FOL 73 G. Lavy – Elu et Formateur UFOLEP	30 mn		
Oi.6	Les fondamentaux de l'animation sportive	G. Lavy – Elu et Formateur UFOLEP	1 h.		
Oi.7	La sécurité dans les pratiques	A.Salentiny – Déléguée UFOLEP 73 et G. Lavy	1 h.		
Oi.8	<b><u>Découverte et initiation à l'animation</u></b> Sarbacane (sans aiguille) Peteca Möllky Badminton Jeux de ballons : Basket – Futsal - Handball Tchouk ball Kin ball Jeux gymniques et athlétiques Jeux d'opposition autres	<b><u>Animateurs et élus UFOLEP 73</u></b> D. Panigoni A. Salentiny A. Salentiny J. C. Charrière D. Panigoni – J.C. Charrière - G. Lavy – E. Dally G. Lavy M. Usoni H. Zampin – A. Salentiny L. Michel ...	8 h		Gymnase
Oi.9	PSC1	J. L. Joutz – Formateur PSC1	7 h.		FOL
		<b>3 jours - 6 ½ journées</b>	<b>21 h.</b>		
Oi.10	Stage dans la structure	Le tuteur désigné par la structure	10 h.		